

à traiter avec Kahera Glic

Kigali, le 25 avril 1962.-
N° 5111/466.

Réf. n° :
Annexe :
Objet :
Création C.N.



A Monsieur le Préfet
de et à KIBUNGU.-

Monsieur le Préfet,

Suite à votre lettre n° 363/AE, du 13 avril dernier, relative au projet de création d'un centre de négoce à Gahini, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il est de votre compétence de prendre de telles décisions en collaboration avec les autorités communales intéressées.-

Je suis toutefois d'avis qu'il ne faudrait pas pour le moment augmenter le nombre de magasins, car les commerçants devenus trop nombreux, augmenteront leur prix de vente, afin de pouvoir vivre. La même marque vaut pour le projet de création de centre de négoce dans la Commune de Matongo.-

Je vous demande de me tenir au courant chaque fois que vous prendrai une décision en cette matière.-

Pour le Ministre des Finances,
des Affaires Economiques et du
Plan,

P.o. Le Chef de Département
Economie,

M. DIERCKX de CASTERLE.-

